

Thuin, le 15 août 2020



Association sans but lucratif

Sous le haut patronage de  
S.M. le Roi, affiliée à l'ISSF et  
au COIB

Fédération Sportive reconnue  
par l'Exécutif de la  
Communauté Française

INFORMATION - A.G.

**Président**

Mesdames, Messieurs, membres de l'URSTBF,

Notre Conseil d'administration, devant la situation liée au Covid-19 et aux nombreuses précautions sanitaires qui perdurent imposées par notre état fédéral, a décidé, pour la sécurité de nos tireurs de modifier sensiblement l'ordre du jour de notre prochaine Assemblée Générale du 6 septembre prochain.

Devant la difficulté de réunir tous les lauréats des différents championnats, challenges et autres récipiendaires dans une salle peu adéquate au respect de la distanciation sociale et à la sécurité sanitaire, nous annulons la matinée habituellement dédiée à nos tireurs méritants.

Les trophées et médailles seront remises à la prochaine occasion permettant de respecter un maximum la sécurité de toutes et tous.

Sachez toutefois, que le mérite sportif devait être remis à Monsieur Jacques CLARA pour ses performances en disciplines MLAIC et que nous devons mettre à l'honneur notre administrateur "Epreuves de Tir" Bernard LHEUREUX, démissionnaire, pour les nombreuses années dévouées à notre Fédération. Toutes nos félicitations les accompagnent.

La partie académique de l'après-midi sera conservée avec l'application des mesures liées au Covid-19 afin de donner un maximum de garantie aux participants, mais nous devons la maintenir afin d'approuver les comptes 2019 et le budget 2020 afin de respecter les délais imposés par notre autorité subsidiaire. Pour rappel, vous pouvez, si vous le souhaitez avoir recours au système des procurations.

Certain que vous comprendrez nos décisions, et dans l'attente de vous revoir en bonne santé je vous présente, au nom de notre C.A., nos salutations sportives.

Pour le Conseil d'Administration,  
Joël ROBIN  
Président